



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/C.3/43/6
11 octobre 1988
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Quarante-troisième session
TROISIEME COMMISSION
Point 102 de l'ordre du jour

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

Lettre datée du 5 octobre 1988, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent d'El Salvador auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de me référer à la réunion préparatoire de la Conférence internationale en faveur des réfugiés d'Amérique centrale, tenue à San Salvador (El Salvador) les 8 et 9 septembre derniers, à laquelle ont participé des représentants des gouvernements des pays d'Amérique centrale, du Mexique et du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, et lors de laquelle il a été décidé que la République guatémaltèque accueillerait cette conférence internationale, qui doit se tenir pendant la première semaine du mois de mai 1989.

Vous voudrez bien à ce propos trouver en annexe à la présente lettre le texte du communiqué de San Salvador sur les réfugiés d'Amérique centrale, qui contient les conclusions de la réunion préparatoire et indique sous réserve de confirmation la composition du Comité préparatoire de la Conférence internationale en faveur des réfugiés d'Amérique centrale.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de ce communiqué comme document de l'Assemblée générale à sa quarante-troisième session, au titre du point 102 de l'ordre du jour, en particulier de l'alinéa de ce point concernant l'"assistance aux réfugiés, rapatriés et personnes déplacées en Amérique centrale".

L'Ambassadeur,

Représentant permanent,

(Signé) Roberto MEZA

Annexe

COMMUNIQUE DE SAN SALVADOR SUR LES REFUGIES D'AMERIQUE CENTRALE

Les délégations des Gouvernements costa-ricien, salvadorien, guatémaltèque, hondurien, mexicain et nicaraguayen, constituées en comité préparatoire de la Conférence internationale en faveur des réfugiés d'Amérique centrale et agissant en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), ont décidé de publier le présent communiqué, qui contient les principales décisions prises lors de leur première réunion, tenue les 8 et 9 septembre à San Salvador :

1. Les gouvernements des pays d'Amérique centrale et le Gouvernement mexicain ont décidé de convoquer une conférence internationale en faveur des réfugiés d'Amérique centrale, qui se tiendra à Guatemala pendant la première semaine du mois de mai 1989. Ils invitent la communauté internationale à participer à cette importante manifestation et à en faciliter la préparation et le déroulement.
2. Ils s'engagent formellement à continuer à se fonder sur des principes purement humanitaires et apolitiques pour faire face aux problèmes touchant les réfugiés et leur rapatriement librement consenti ainsi qu'en ce qui concerne la préparation et la tenue de la conférence.
3. Ils fixent à la conférence les objectifs ci-après :

Objectif général :

Examiner les besoins des réfugiés d'Amérique centrale et les propositions concrètes propres à apporter des solutions pratiques à leurs problèmes en tant que contribution à la paix dans la région.

Objectifs particuliers :

- a) Evaluer les progrès réalisés en ce qui concerne les principes relatifs à la protection et à l'assistance aux réfugiés ainsi qu'au rapatriement librement consenti, afin d'en promouvoir la diffusion et l'application;
- b) Elaborer pour chaque pays, en se fondant sur les bilans dressés par les gouvernements respectifs, des plans et des programmes d'action qui permettent aux pays affectés par la présence massive de réfugiés, de rapatriés et de personnes déplacées de proposer une stratégie de solutions concrètes liées, dans chaque cas, aux programmes de développement, une attention prioritaire étant réservée aux groupes les plus défavorisés et à la situation dans les camps de transit;
- c) Lancer un appel à la solidarité internationale en faveur des réfugiés d'Amérique centrale, en mobilisant des ressources et en coordonnant les diverses actions entreprises en coopération dans la région, afin de favoriser le rapatriement librement consenti, l'incorporation ou l'intégration dans le pays d'asile et, dans certains cas, la réinstallation dans des pays tiers, toutes actions qui s'inscrivent dans le cadre des efforts de paix et de développement menés dans la région.

4. Ils recommandent que le Comité préparatoire cherche à coordonner l'aide, le financement et la coopération fournis par la communauté internationale pour régler les problèmes des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées.
5. Ils recommandent aussi que soient examinés les problèmes des personnes déplacées dans la région ainsi que les solutions que les pays touchés par ce phénomène considèrent comme applicables.
6. Ils demandent que soit encouragé, conformément à la résolution 42/110 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa quarante-troisième session, l'appui à la Conférence internationale, en particulier de la part du Secrétaire général, et que le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés soit prié d'organiser cette manifestation et de la préparer, avec la collaboration des organismes des Nations Unies, notamment du Programme des Nations Unies pour le développement.
7. Ils proposent que la Conférence internationale et les travaux préparatoires tendent à faciliter les initiatives préconisées en la matière dans le plan spécial de coopération économique pour l'Amérique centrale, approuvé par l'Assemblée générale dans la résolution 42/231.
8. Ils demandent que soient communiquées au Comité exécutif du HCR, lors de sa réunion au mois d'octobre prochain, les conclusions adoptées à la présente réunion, et que le Comité soit prié de prendre part à la convocation, au déroulement et aux travaux de la Conférence.
9. Ils suggèrent que l'on propose à l'Assemblée générale de l'Organisation des Etats américains, lors de sa dix-huitième session qui se tiendra en novembre à San Salvador, de réaffirmer son appui à la tenue de la Conférence internationale, dont elle fait mention dans sa résolution 831 (XVII-0/87).
10. Ils prient le HCR d'organiser la deuxième réunion du Comité préparatoire à La Antigua (Guatemala) les 25 et 27 janvier 1989.
11. Ils suggèrent aussi que le HCR facilite l'organisation de réunions d'information et la tenue de consultations avec les pays, organismes internationaux et organisations non gouvernementales intéressés par les travaux de la Conférence, lesquelles réunions et consultations pourraient se tenir au moment de la réunion du Comité exécutif du HCR et à l'occasion de la réunion susmentionnée du Comité préparatoire.
12. Ils remercient le Gouvernement guatémaltèque de son offre généreuse d'accueillir la Conférence internationale.
13. Ils expriment leur reconnaissance au Gouvernement salvadorien pour avoir proposé que la réunion se tienne dans sa capitale et procuré toutes les facilités voulues; ils remercient M. Ricardo Acevedo Peralta, Ministre des relations extérieures, des paroles d'encouragement qu'il a prononcées à l'occasion de l'ouverture des travaux du Comité préparatoire et félicitent vivement M. Joaquín Alexander Maza Martelli, Vice-Ministre des relations extérieures, pour le talent avec lequel il a présidé la réunion.

Enfin, les délégations gouvernementales, conscientes de l'importance de cette réunion - qui, dans l'esprit qui préside au processus visant à instaurer une paix stable et durable en Amérique centrale (Esquipulas II), doit compléter sur le plan humanitaire et sur celui du développement la ferme résolution des pays d'Amérique centrale d'instaurer la paix - souscrivent au présent communiqué.

San Salvador, le 9 septembre 1988.

Le Président de la Réunion,

Vice-Ministre des relations extérieures
d'El Salvador,

(Signé) Joaquín Alexander MAZA MARTELLI

Le Vice-Ministre de la présidence du Costa-Rica,

(Signé) Luis Alberto CORDERO ARIAS

Le Directeur des organismes internationaux auprès
du Ministère des relations extérieures du
Honduras,

(Signé) Jaime GUELL BOGRAN

Le Vice-Ministre des relations extérieures
du Guatemala,

(Signé) Ariel RIVERA

L'Ambassadeur du Mexique,

Coordonnateur général de la Commission mexicaine
d'aide aux réfugiés,

(Signé) Oscar GONZALEZ

L'Ambassadeur du Nicaragua,

Secrétaire général du Ministère de l'extérieur,

(Signé) Alejandro BENDAÑA

CONFERENCE INTERNATIONALE EN FAVEUR DES REFUGIES D'AMERIQUE CENTRALE

COMITE PREPARATOIRE, 8-9 SEPTEMBRE 1988

(sous réserve de confirmation)

COSTA RICA

M. Carlos Rivera Bianchini
M. Luis Alberto Cordero
M. Guillermo Flores
M. Mario Sánchez Machado

Vice-Ministre des relations extérieures
Vice-Ministre de la présidence
Directeur général de DIGEPARE
Conseiller du Vice-Ministre des
relations extérieures

EL SALVADOR

M. Joaquín A. Maza Martelli
M. Carlos Adrián Velasco

Vice-Ministre des relations extérieures
Directeur général des affaires économiques
et sociales auprès du Ministère des
relations extérieures
Directrice des organismes économiques
internationaux auprès du Ministère des
relations extérieures

Mme Bétida Menjívar Marín

HONDURAS

M. Jaime Guell Bográn

Directeur des organismes internationaux
auprès du Ministère des relations
extérieures

M. Mario Maldonado Muñoz
Colonel Abraham García Turcios

Ambassadeur du Honduras en El Salvador
Coordonnateur de CONARE

GUATEMALA

M. Ariel Rivera
Mme Carmen Rosa de León
M. Leopoldo Urrutia

Vice-Ministre des relations extérieures
Présidente de CEAR
Chargé d'affaires à l'ambassade du
Guatemala en El Salvador

MEXIQUE

M. Oscar González

Coordonnateur de la Commission mexicaine
d'aide aux réfugiés

M. Francisco Correa

Directeur général pour l'Organisation
des Nations Unies au Secrétariat d'Etat
aux relations extérieures

NICARAGUA

M. Alejandro Bendaña

**Secrétaire général au Ministère de
l'extérieur**

M Jorge López

Conseiller au Ministère de l'extérieur

M. Norman Lacayo

**Chargé d'affaires à l'ambassade du
Nicaragua en El Salvador**

HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

M. Leonardo Franco

**Directeur pour l'Amérique latine et
les Caraïbes**

M. Werner Blatter

**Représentant régional pour l'Amérique
centrale, le Panama et les Caraïbes**

M. Roberto Rodríguez C.

Chargé de mission en El Salvador

Secrétariat de la Conférence

M. Jorge Santistevan

**Représentant régional pour le Mexique,
Belize et Cuba**

M. Omar Bakhet

Chef de la section de l'appui technique

M. José María Mendiluce

**Représentant régional adjoint pour
l'Amérique centrale, le Panama et les
Caraïbes**

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

M. Gonzalo Pérez de Castillo

Représentant résident
